

# RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ DES ENFANTS

Nouveau Brunswick • novembre 2011



Plus de deux décennies sont passées depuis la résolution unanime de la Chambre des communes de “viser à éliminer la pauvreté des enfants au Canada avant l’an 2000” et deux ans se sont écoulés depuis que la Chambre des communes en entier a voté pour l’élaboration “d’un plan immédiat pour éradiquer la pauvreté pour tous au Canada.”

*- Résolutions unanimes de la Chambre des communes, 24 novembre 1989 et 2009*



**Human Development Council**



# INTRODUCTION

En 1989 la Chambre des Communes a décidé à l'unanimité de mettre un terme à la pauvreté des enfants au Canada d'ici l'an 2000. Ce but n'a pas été atteint. En 2009, après une année complète suivant la récession de 2008, 14.0% des enfants vivent encore dans la pauvreté.

L'initiative "La Campagne 2000" a encouragé les provinces d'agir afin d'éliminer la pauvreté des enfants. Cette campagne a également cherché à rappeler au public et au gouvernement fédéral la promesse faite à nos enfants il y a vingt-deux ans.

Ce rapport fait partie d'un grand nombre de rapports à ce sujet écrits au Canada afin d'illustrer la situation. C'est la sixième année que ce rapport est préparé. Il décrit l'historique de la pauvreté chez les enfants ainsi que les défis à relever.

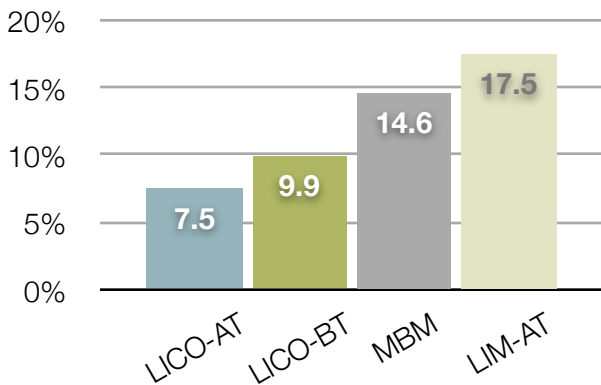
Les dernières statistiques de Statistiques Canada de 2009 démontrent que 14,000 enfants au Nouveau Brunswick (9.9%) vivent dans des familles avec un revenu en bas du seuil de la pauvreté, une baisse depuis 2008 (12.0%).

En novembre 1989, le Nouveau Brunswick c'est joint aux autres provinces qui ont adopté une stratégie pour la diminution de la pauvreté. *Ensemble pour vaincre la pauvreté: Le plan d'inclusion économique et social du Nouveau Brunswick* c'est fixé le but de réduire la pauvreté monétaire de 25% et la pauvreté monétaire extrême de 50% d'ici l'an 2015. Ces échéanciers sont décrits dans l'acte d'inclusion économique et sociale. Cette loi a reçu une sanction royale en avril 2010.

## Table des Matières

Introduction .....	1
Points de Mire .....	2
Pauvreté chez les enfants .....	3
Revenu minimum d'insertion (LICO) .....	5
Paiements de transfert gouvernemental ..	5
Salaire minimum .....	6
Inégalité de revenu.....	7
Sécurité alimentaire .....	8
L'assistance sociale .....	9
Revenus du bien-être social .....	10
Démarrer .....	11
Vers l'avant .....	13

## PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS AU N.-B. UTILISANT DIFFÉRENTS TYPES DE CALCULS



Source: Statistiques Canada, Table 202-0802 – Individus dans des familles à faible revenu, annuellement.

Les types de calculs pour les faibles revenus possèdent une longue histoire au Canada. Il existe plusieurs façons de calculer les taux de pauvreté. Revenu minimum d'insertion avant les taxes (LICO-BT), Revenu minimum d'insertion après les impôts (LICO-AT), Mesure du panier de consommation (MPC), mesure pour le faible revenu après impôts (LIM-AT). Ce rapport utilise seulement les données avant les impôts parce que Statistique Canada dit que les calculs des revenus faibles après impôts ne sont pas aussi fiables dans les provinces de l'Atlantique car les échantillons de population sont trop petits. Afin de suivre les niveaux de pauvreté au N.-B. Ce rapport utilisera le LICO-BT soit le revenu minimum d'insertion avant impôts. Statistiques Canada produit ce rapport tous les deux ans. Pour de plus amples renseignements au sujet de ces différents types de calculs veuillez consulter Mesure du faible revenu au Canada, Statistiques Canada, 2004.

**Notez bien:** Le revenu minimum d'insertion (LICO) identifie ce niveau de revenu comme étant le niveau auquel les familles doivent dépenser plus de 20% que la moyenne des familles sur leur épicerie, hébergement et vêtements. Par exemple, le revenu minimum d'insertion avant impôts (LICO-BT) pour une famille de deux personnes dans une communauté de la même grandeur que Fredericton, Moncton et Saint John était de 23,685\$ en 2009. Le mot enfant désigne ceux qui ont moins de 18 ans.

# LES POINTS DE MIRE

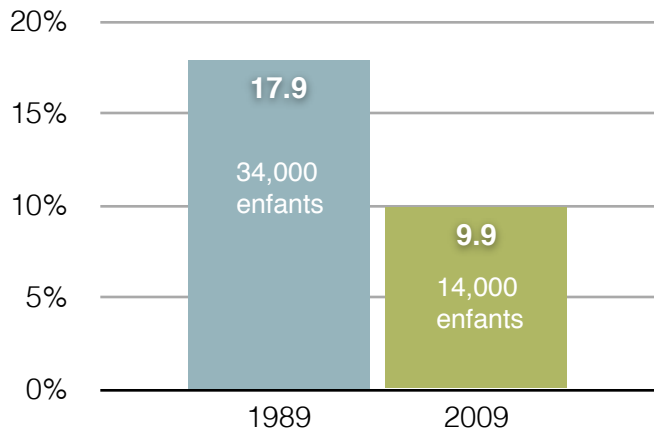
Le Nouveau Brunswick a connu des améliorations importantes au niveau de pauvreté chez les enfants depuis le dernier rapport surtout en comparant ces résultats avec d'autres provinces. Malgré ce progrès les taux horaires bas et le manque de soutien social garde plus de 14,000 d'enfants au Nouveau Brunswick sous ou sur le seuil de pauvreté. En plus plusieurs des données de ce rapport sont datées de 2009 donc ne reflète pas la situation économique courante ou les difficultés de cette présente récession. Nous pouvons donc nous attendre que les choses rempirent avant de s'améliorer. Nous savons que les demandes d'assistance sociale et l'utilisation des banques alimentaires ont augmenté cette année. Nous avons aussi constaté une hausse inquiétante de chômage chez les adolescents.

## Pauvreté chez les enfants

- Au Nouveau Brunswick environ 1 enfant sur 10 (9.9%) vit sous le seuil de la pauvreté.
- Le taux de pauvreté chez les enfants au N.-B. a démontré un diminution de (2.1%) entre 2008 (12.0%, 17,000 enfants) et 2009 (9.9%, 14,000 enfants).
- En 2009, le taux de pauvreté chez les enfants au N.-B. était plus bas que la moyenne nationale et le deuxième taux le plus bas au Canada comparativement au troisième taux le plus bas en 2008. Le Nouveau Brunswick a aussi connu la deuxième plus grande baisse au Canada entre 2008 et 2009.
- Le taux de pauvreté chez les enfants au N.-B. a diminué depuis la résolution à la Chambre des Communes en 1989 en passant de 17.9% à 9.9% en 2009. Le nombre d'enfants vivants dans la pauvreté est passé de 34,000 à 14,000, une diminution de 20,000. Malgré ces données encourageantes le nombre d'enfants vivants sous le seuil de la pauvreté est toujours inacceptable.
- Depuis 1989, le N.-B. a connu une des diminution les plus importante (8.0%). Seulement la Saskatchewan ont eu de meilleurs résultats.
- **Paiements de transfert:** Les programmes gouvernementaux et les crédits d'impôt jouent un rôle important dans la prévention de la pauvreté des enfants et des familles. Sans eux le taux de pauvreté en 2009 serait de 24.8% versus 9.7%.
- **Salaire minimum:** Présentement le salaire minimum au N.-B. (9.50\$) est légèrement sous la moyenne nationale (9.80\$). Le gouvernement provincial planifiait de changer ce taux en 2011 à 10.00\$ de l'heure mais a remis cette décision à plus tard et maintenant envisage également un salaire minimum à deux niveaux.
- **L'inégalité du revenu:** L'inégalité du revenu continue de diviser la province en 2009. La moyenne d'une famille avec enfants dans le 10% des plus riches de la population possède un revenu 10 fois plus élevé que les familles de l'autre coté du spectre soit le 10% des plus démunis. (185,386\$ versus 18,402\$)
- **La sécurité alimentaire:** En mars 2011, 18,539 Néo Brunswickois ont reçu de la nourriture d'une banque alimentaire et plus d'un tiers d'eux (34.4%) sont des enfants.
- **L'aide sociale:** Les taux de ce programme sont trop bas pour offrir au 41,000 Néo Brunswickois une vie remplie de dignité. Le nombre de bénéficiaires a augmenté de 1.3% soit 519 individus depuis 2010.
- **Revenus du bien-être social:** En 2009, un couple avec deux enfants bénéficiaires de l'aide sociale au N.-B. recevaient moins de \$20,000 par année, les plaçant au dernier rang parmi toutes les provinces et les territoires. Les revenus du bien-être social pour une famille sont de \$10,000 sous le seuil de la pauvreté.
- **Démarrer sa vie adulte:** Les jeunes adultes qui considèrent faire des études universitaires ou d'entamer un emploi à temps plein doivent composer avec des frais de scolarité les deuxièmes plus élevés au pays soit de 5,853\$. En plus le taux de chômage pour les 15 à 24 ans est de 18.3%. Les garçons de ce groupe d'âge ont un taux de chômage de 22.0%. Pendant l'année scolaire 2009/2010, 1,069 étudiants (7ième à la 12ième année) au N.-B. ont décroché de l'école. Ce nombre représente 2.0% de la population étudiante.

# PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS

## PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS AU N.-B. 1989 & 2009



Au Nouveau Brunswick environ 1 sur 10 enfants (9.9%) vit sous le seuil de la pauvreté en 2009.

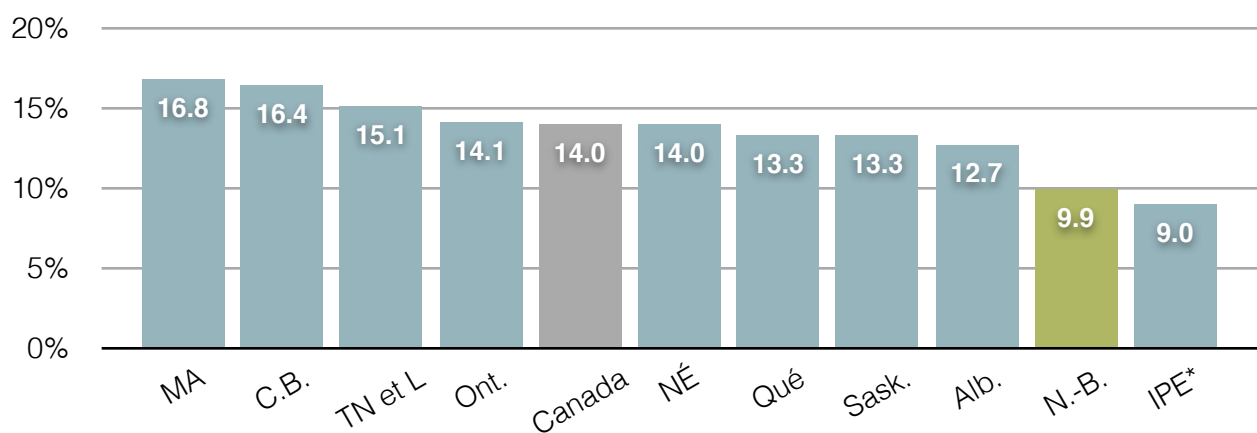
Le taux de pauvreté chez les enfants au N.-B. a diminué depuis la résolution à la Chambre des Communes en 1989 en passant de 17.9% à 9.9%. Le nombre des enfants vivants dans la pauvreté a diminué de 20,000 et est passé de 34,000 à 14,000. 10,000 d'entre eux sont apparue entre 2006 et 2009. Malgré certaines données encourageantes le nombre d'enfants vivants sous le seuil de la pauvreté est toujours inacceptable.

Source: Statistique Canada, Table 202-802. Individus à faible revenu, annuel.

- Malgré que le taux de pauvreté chez les enfants est de 9.9% , le taux chez les garçons est de 10.9% et chez les filles c'est de 8.8%.
- Les filles provenant de famille monoparentale sont 10 fois plus aptes à vivre dans la pauvreté que les filles provenant d'une famille avec deux parents. (37.4% versus 3.7%)

• • •

## TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS 2009 (%)



En 2009, le taux de pauvreté chez les enfants au N.-B. était plus bas que la moyenne nationale et le deuxième taux le plus bas au Canada. En 2008, ce taux était le troisième plus bas au pays. Le N.-B. a aussi connu la deuxième plus grande diminution au pays entre 2008 et 2009. (une diminution de 2.1% du taux de 12.0% en 2008)

\* Statistique Canada nous avise d'utiliser ces données avec prudence. Source: Statistiques Canada, Revenu au Canada 2009, Table 202-802.

## CHANGEMENT DES TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS PAR PROVINCE. 1989–2009

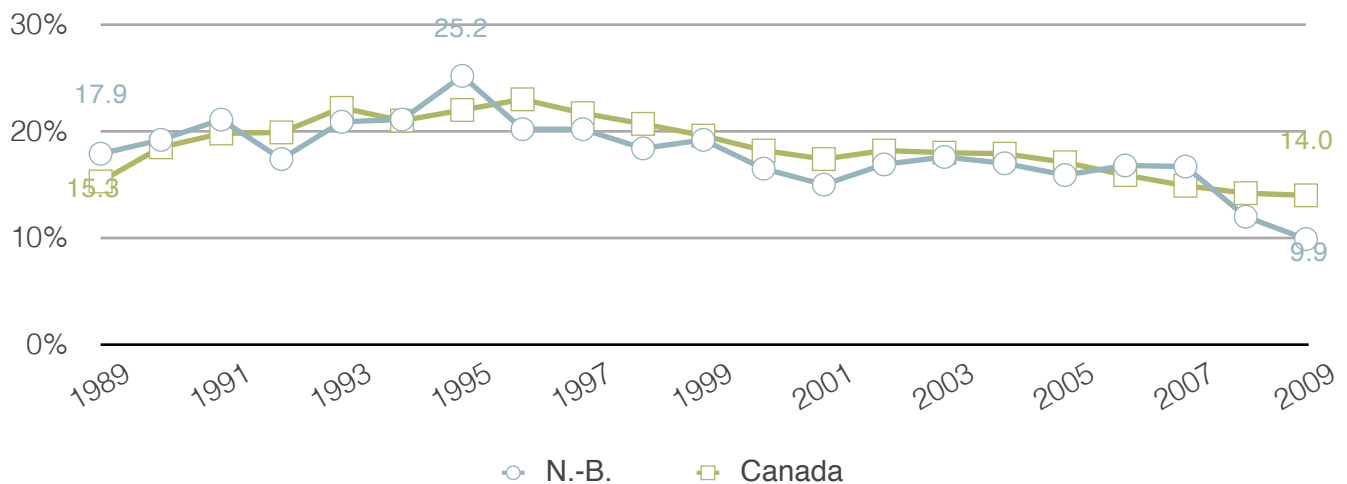
	1989 (%)	2009 (%)	% Changement
Sask.	21.9	13.3	-8.6
N.-B.	17.9	9.9	-8.0
Alb.	19.3	12.7	-6.6
MA	22.7	16.8	-5.9
TN et L	20.0	15.1	-4.9
IPE*	13.5	9.0	-4.5
Qué	16.0	13.3	-2.7
NÉ	16.1	14.0	-2.1
Canada	15.3	14.0	-1.3
C.B.	14.5	16.4	1.9
Ont.	11.9	14.1	2.2

Depuis 1989 toutes les provinces sauf la C.B. et l'Ontario, ont connu une diminution des taux de pauvreté chez les enfants. Le N.-B. a connu la deuxième plus importante diminution soit 8.0% surpassé seulement par la Saskatchewan.

\* Statistique Canada nous avise d'utiliser les données pour L'IPÉ avec prudence. Source : Statistiques Canada 2009- table 202-802.

• • •

## TAUX DE PAUVRETÉ DES ENFANTS AU N.-B. &amp; CANADA 1989–2009 (%)



Le pourcentage des enfants au N.-B. vivant sous le seuil de la pauvreté a changé à plusieurs reprises depuis la résolution d'éliminer cette pauvreté provenant de la Chambre des Communes en 1989. Le taux a débuté à 17.9% et par la suite a grimpé à 25.2% en 1995 et est maintenant à son plus bas en 2009 soit de 9.9%. Le taux de pauvreté au N.-B. a été plus bas que la moyenne nationale 14 des 21 dernières années. Ce taux est présentement 4.1% plus bas que la moyenne nationale.

# REVENU MINIMUM D'INSERTION (LICO)

2009 avant taxe (\$)	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes ou plus
Lieux ruraux	15,302	19,050	23,419	28,435	32,250	36,374	40,496
<30,000	17,409	21,672	26,643	32,349	36,690	41,380	46,071
30,000 – 99,999	19,026	23,685	29,118	35,354	40,097	45,223	50,350
100,000 – 499,999	19,144	23,832	29,299	35,573	40,345	45,504	50,661
≥ 500,000	22,229	27,674	34,022	41,307	46,850	52,838	58,827

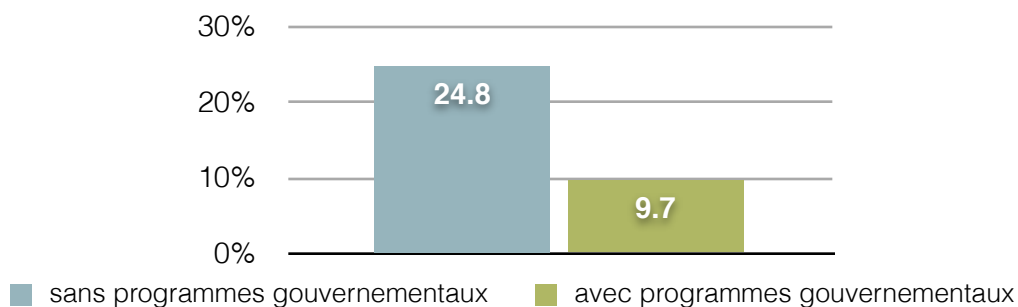
Le Canada n'a pas un seuil officiel de pauvreté mais Statistique Canada a un revenu minimum d'insertion soit le LICO qui est le plus fréquemment utilisé comme mesure. Les calculs diffèrent selon la grandeur des communautés et le nombre de membres dans chaque famille. Le graphique ci-haut démontre qu'une famille monoparentale avec un enfant vivant dans une communauté la grandeur de Fredericton, Moncton où Saint John aurait eu de besoin d'un revenu de 23,685\$ pour vivre au-delà du seuil de pauvreté.

Source: Statistiques Canada, Les lignes de faibles revenus, Catalogue no. 75F0002M.

...

## PAIEMENTS DE TRANSFERT GOUVERNEMENTAUX

TAUX DE PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS AVEC ET SANS LES PAIEMENTS DE TRANSFERT AU N.-B. EN 2009 (%)



Les programmes gouvernementaux tel que la prestation fiscale canadienne, l'assurance emploi, le crédit sur la taxe de vente harmonisée et le crédit d'impôt du N.B. pour les revenus faibles jouent tous un rôle important dans la prévention de la pauvreté chez les enfants et les familles. En 2009, le taux de pauvreté chez les enfants au N.-B. serait deux fois et demi de plus élevé sans ces programmes soit de 24.8% versus 9.7%. Les programmes fédéraux devaient eux aussi diminué le taux de pauvreté chez les enfants de 25.6% à 14.0%.

Source: Statistique Canada SLID masterfile.

# SALAIRE MINIMUM

Taux par province (\$)	
Nunavut	11.00
Ontario	10.25
Manitoba	10.00
Terre-Neuve et Labrador	10.00
Territoires du Nord-Ouest	10.00
Nouvelle Écosse	10.00
Québec	9.65
Île du Prince Edouard	9.60
Columbia Britannique	9.50
<b>Nouveau Brunswick</b>	<b>9.50</b>
Saskatchewan	9.50
Alberta	9.40
Alberta	9.00

En ce moment, le salaire minimum au N.-B. (9.50\$) est un plus bas que la moyenne nationale. (9.80\$).

Source: Taux courants et futurs du salaire horaire minimum au CANADA pour les travailleurs adultes qualifiés, Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

Selon le rapport Vaincre la pauvreté ensemble: Le plan d'inclusion économique et social du Nouveau Brunswick "le salaire minimum serait augmenté le 1er septembre 2011. Par la suite le salaire minimum sera ajusté selon l'augmentation des coûts de la vie."<sup>1</sup>

En juillet 2011, le gouvernement provincial a proposé que "l'augmentation du salaire minimum prévue pour le 1er septembre 2011 soit remis au 1er avril 2012 citant que les petites et moyennes entreprises avaient besoin du temps afin de s'ajuster aux augmentations consécutives du taux de salaire minimum et que ceci leur permettraient d'explorer une structure de salaire minimum à deux niveaux."<sup>2</sup> La province a entamé une consultation d'une durée de six semaines au sujet du salaire minimum pour les postes de service recevant un pourboire au début de Novembre 2011.<sup>3</sup> Le "Human Development Council" est contre l'introduction d'une structure de salaire minimum à deux niveau pour les raisons suivantes:

- Offrir plusieurs taux de salaires minimum ouvre la porte à des pratiques discriminatoires.
- Le taux de salaire minimum le plus bas servira d'une ancre qui gardera à la baisse les autres taux de salaire minimum.
- Les pourboires sont imprévisibles et inconsistants.

Source: 1) Vaincre la pauvreté ensemble, Le plan d'inclusion économique et social du Nouveau Brunswick.

2) Communiqué de presse REVISÉ / Le gouvernement propose de reporter la prochaine augmentation du salaire minimum, le 20 juillet 2011, Éducation postsecondaire, Formation et Travail.

3) Communiqué REVISÉ/ Consultation sur la compensation par le pourboire, 02 novembre 2011, Éducation postsecondaire, Formation et Travail.

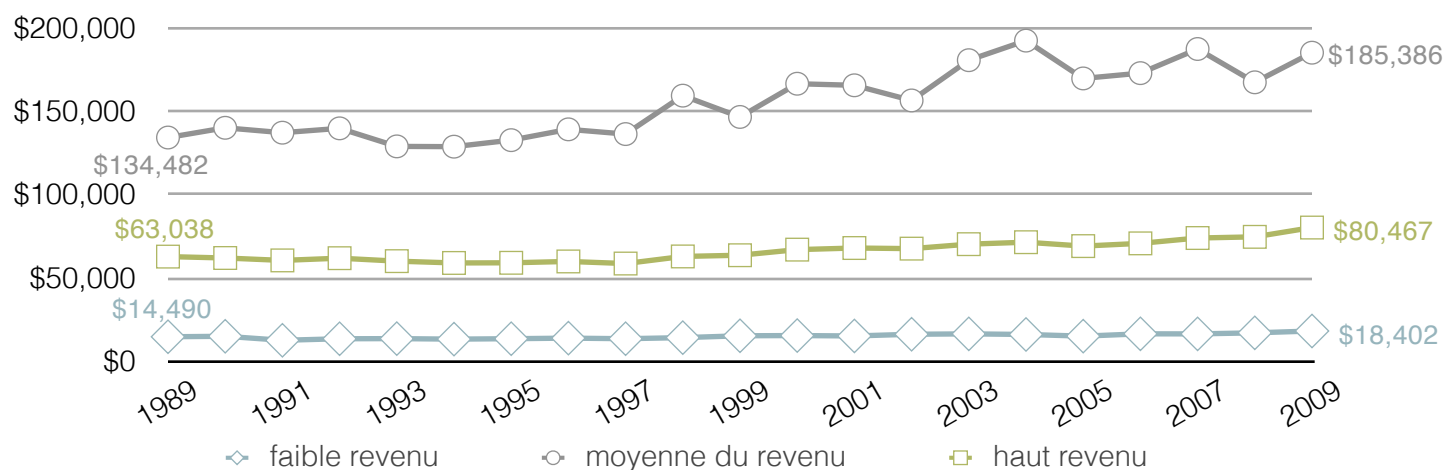
	Salaire annuel selon le salaire minimum	LICO	# Différence	Salaire minimum selon un % du LICO
Monoparental – un enfant	17,290	23,685	-6,395	73.0
Monoparental, deux enfants	17,290	29,118	-11,828	59.4
Deux parents, un enfant	34,580	29,118	5,462	118.8
Deux parents, deux enfants	34,580	35,354	-774	97.8

Le salaire minimum ne met pas fin à la pauvreté des familles. Les familles monoparentales avec un ou plus d'enfants et les familles avec deux parents demeureront sous le seuil de pauvreté avec un salaire minimum. La situation est particulièrement difficile pour une famille monoparentale avec deux enfants qui se retrouvent 12,000\$ sous le seuil de pauvreté.

Note: Le salaire minimum est calculé selon une semaine de 35 heures, 52 semaines par année et n'inclut pas les paiements de transfert gouvernementaux. Le LICO est basé sur une communauté de 30,000 à 99,999 de population. (Ex: Saint John, Fredericton, Moncton, etc.).

# L'INÉGALITÉ SALARIALE

MOYENNE DES REVENUS POUR LES FAMILLES AVEC ENFANTS AU N.-B. 1989–2009 (\$2009)



Source: "Canadian Centre for Policy Alternatives" tabulation sur mesure de Statistiques Canada Enquête sur la dynamique du revenu.

En 2009, le salaire moyen de 10% des familles les plus riches avec enfants était 10 fois plus élevé (\$185,396) que la moyenne des familles à faible revenu soit l'autre 10% (\$18,402) de cette échelle. Depuis, 1989, la moyenne du revenu de 10% des familles les plus riches ont vu une hausse de 38% (jusqu'à \$50,904). Pendant que 10% des familles avec un faible revenu ont vu une hausse de 23% (jusqu'à \$3,462). Pendant que les plus riches deviennent encore plus riche pendant les deux dernières décennies, ceux qui doivent subsister sur beaucoup moins se battre pour maintenir le statu quo. En juillet 2011, Le conference board of Canada a signalé l'énoncé suivant:

Au Canada, seulement le cinquième quintile le groupe des plus riches Canadiens a augmenté sa part du revenu national. Tous les groupes quintile d'autres ont perdu des parts. Cela était particulièrement évident dans les années 1990, lorsque la part de revenu pour ce groupe en tête est passée de 36,5 pour cent en 1990 à 39,1 pour cent en 2000.

Le faible revenu est plus répandu dans certains groupes à risque. Le rapport de la chambre des communes sur la pauvreté a identifié 10 groupes qui étaient les plus à risque d'éprouver de faibles revenus: les enfants, les familles monoparentales (en particulier les femmes des familles monoparentales), les femmes, les personnes seules, personnes âgées, les Autochtones, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants, les minorités visibles, et les travailleurs à salaire minimum.

Source: Sujet chaud Inégalité salariale au Canada, Conference Board of Canada.

• • •

## TAUX D'IMPÔTS POUR LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE EN 2011

TN et L	7.7% des premiers \$31,904 de revenu imposable; + 12.5% des \$31,903 suivants; + 13.3% de l'excédent de \$63,807.
IPE	9.8 % des premiers \$31,984 de revenu imposable; + 13.8% des \$31,985 suivants; + 16.7% de l'excédent de \$63,969.
NÉ	8.79% des premiers \$29,590 de revenu imposable; + 14.95% des \$29,590 suivants; + 16.67% des \$33,820 suivants; + 17.5% des \$57,000 suivants; +21% de l'excédent de \$150,000.
N.-B.	9.1 % des premiers \$37,150 de revenu imposable; + 12.1% des \$37,150 suivants; + 12.4% des \$46,496 suivants; + 14.3% de l'excédent de \$120,796.

Le taux d'imposition au N.-B. est plus bas que le taux d'imposition dans les autres provinces de l'Atlantique.

Le taux de la TVH dans les quatre provinces de l'Atlantique sont : N.-B. 13%, NÉ 15%, TNL 13% et l'IPÉ 10% en plus de 5% pour la TPS fédérale.

Source: Taux provincial/territorial pour 2011, Agence du Revenu du Canada.

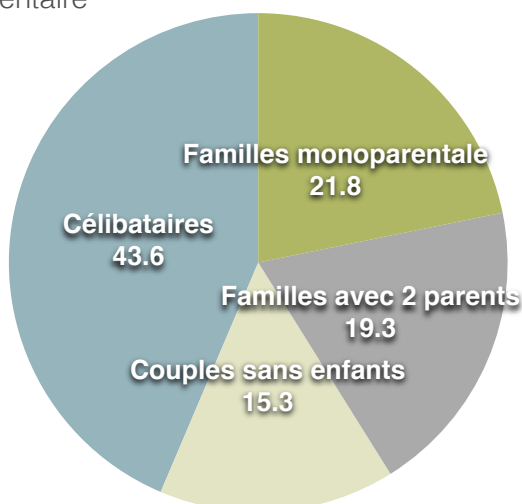
# SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les gens peuvent en tout temps accéder physiquement et économiquement à une quantité adéquate et sécuritaire de nourriture qui est riche en nutriments et respecte leur culture. Cette nourriture doit répondre aux besoins de santé et aux préférences alimentaires de l'individu. La nourriture doit également être procurée et produite de façon à respecter l'environnement et la justice sociale. La sécurité alimentaire est assurée par les stratégies suivantes: 1) Solution à court terme afin de soulager un manque de nourriture tel que les banques alimentaires, les repas à l'école, les soupes populaires et les coupons de nourriture. 2) Stratégie de capacité d'accueil: jardins communautaires, cuisines communautaires, marché de fermiers, club d'achat de nourriture, 3) Stratégie pour changer les systèmes: initiative pour la réduction de la pauvreté, taux du salaire minimum et de l'aide sociale, nouvelles politiques pour les aliments et la nutrition, etc.

Source; Tirer de : *An Environmental Scan of Food Security Strategies à Saint John, préparé en partie pour le Human Development Council par Brandy Jones, Août 2010.*

Au Nouveau-Brunswick en Mars 2011, 18 539 personnes ont reçu des aliments provenant d'une banque alimentaire, et plus d'un tiers (34,4%) de ceux-ci étaient des enfants. Plus de la moitié (54,2%) des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick ont signalé une hausse dans la dernière année et de 7,7% des ménages ont dit qu'ils recevaient de l'aide pour la première fois. Conformément à une tendance nationale à la hausse, l'utilisation entre 2008 à 2011 des banques alimentaires au Nouveau-Brunswick a augmenté de 18,6%. Banques alimentaires Canada dit que: "les effets de la récession se font encore sentir à travers le pays. Par conséquent, un nombre record de personnes sont incapables d'acheter suffisamment de nourriture pour eux-mêmes et leurs familles."

Données clés		Démographie	
			%
Nombre de personnes ayant reçu de l'aide d'une banque alimentaire (augmentation de 0.1% depuis 2010)	18,539	Femmes	49.7
Banques alimentaires avec une hausse d'utilisateurs	54.2%	Moins de 18 ans	34.4
Nombre de ménages qui ont fait appel à une banque alimentaire	8,167	65 ans et plus	6.0
Nombre de foyer faisant appel à une banque alimentaire pour la première fois	7.7%	Première nation	2.1
Pourcentage de la population aidé par une banque alimentaire	2.5%	Immigrants ou réfugiés	1.5
		Étudiants poste secondaire	1.3



Source principale du revenu	%
Assistance sociale	65.6
Revenu d'emploi	10.0
Assurance emploi	6.4
Pension	6.1
Soutien du revenu pour personnes handicapées	5.9
Aucun revenu	3.0
Autres	2.2
Prêt d'étudiant/bourse	0.8

Source: *HungerCount 2011, Banques alimentaires du Canada.*

# L'ASSISTANCE SOCIALE

## TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE AU N.-B.

Taille de l'unité	Programmes des prestations prolongées (\$)	Programme d'assistance transitoire (\$)
1 personne	618	537
1 adulte, 1 enfant (en bas de 19 ans)	890	809
2 adultes	908	827
3 personnes	943	857
4 personnes	1,000	908

“Pendant les prochaines années, le plan demande au gouvernement de restructurer et augmenter les taux d'aide sociale incluant un nouveau régime plus adéquat pour les personnes handicapées. Une restructuration complète est nécessaire car les taux sont tellement inadéquats qu'une vie avec dignité est impossible.”<sup>1</sup>

### Programme d'assistance transitoire

“Ce programme s'adresse aux personnes qui sont employables, ainsi qu'aux personnes qui ont besoin de soutien et d'une intervention pour devenir employables. Cela comprend les personnes seules qui sont aptes au travail et les personnes ayant un problème médical chronique ou temporaire. La plupart des familles sont admissibles à une aide dans le cadre de ce programme.”

### Programme de prestations prolongées

“Conçu pour les personnes certifiées aveugles ou invalides par la Commission consultative médicale. Il vise également certains clients qui reçoivent de l'aide depuis de nombreuses années et qui bénéficient d'une clause de droits acquis pour ce programme.”<sup>2</sup>

Source: 1) Gouvernement du Nouveau Brunswick, le plan d'inclusion, Ensemble pour vaincre la pauvreté.

2) La cédule des taux d'assistance sociale, Département du développement social, Gouvernement du Nouveau Brunswick.

• • •

	Octobre 2001	Octobre 2010	Octobre 2011	# Changement 2001-2011	% Changement 2001-2011	# Changement 2010-2011	% Changement 2010-2011
Dossiers	27,158	24,452	25,034	-2,124	-7.8	582	2.4
Réципиендаиres	50,097	40,252	40,771	-9,326	-18.6	519	1.3

En octobre 2011, il y avait plus de 41,000 Néo Brunswickois sur l'aide sociale. Ceci représente plus de 25,000 dossiers. Depuis l'année passée le nombre de réципиендаиres a augmenté de 519 individus (1.3%). Pendant la dernière décennie (depuis octobre 2001) le nombre de réципиендаиres de l'assistance sociale a diminué de 18.6%. Ceci représente 10,000 individus. Voici quelques statistiques intéressantes:

- La majorité des réципиендаиres d'aide sociale (83.0%) au N.-B. font partie du programme d'assistance transitoire.
- Presque deux tiers des dossiers d'aide sociale sont des individus célibataires (63.6%). UN quart d'entre eux sont des familles monoparentales. (24.3%) Seulement 5.7% des dossiers sont de familles avec deux parents. De Octobre 2001 à Octobre 2011 le pourcentage de dossiers pour personne seule a augmenté de 12.7% pendant que les dossiers pour familles monoparentales et familles avec deux parents à diminué de 9.6%.
- Les personnes de 25 à 64 ans sont souvent les chefs de famille. (87.8%) Par contre 12% des dossiers possède des chefs de famille âgées de 18 à 24 ans. (3,096 individus).
- Les femmes (54.8%) sont plus souvent chef de famille que les hommes (45.2%).

Source: Développement social, Statistique & Publications, Gouvernement du Nouveau Brunswick.

# REVENUS DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

REVENUS DE BIEN-ÊTRE SOCIAL POUR UNE FAMILLE AVEC DEUX ENFANTS EN 2009 (ÂGÉ DE 10 ET 15 ANS)

Revenu*	
Nunavut	\$52,380
Yukon	\$35,340
Territoires du Nord-Ouest	\$33,522
L'île du Prince Édouard	\$24,045
Saskatchewan	\$24,001
Ontario	\$22,695
Québec	\$22,614
Terre-Neuve et Labrador	\$22,339
Alberta	\$22,101
Manitoba	\$21,476
Colombie Britannique	\$21,179
Nouvelle Écosse	\$20,967
Nouveau Brunswick	\$19,775

En 2009, un ménage avec un couple et deux enfants sur l'assistance sociale au N.-B. recevaient moins de \$20,000 par année. Le Nouveau Brunswick est donc au dernier rang au pays. Le Nouveau Brunswick avait aussi le troisième taux le moins élevé pour une famille monoparentale avec un enfant de 2 ans.

\*Ceci inclut les prestations provinciales et des territoriales pour enfants, crédit d'impôt pour les enfants, crédit pour la TVH et autres programmes gouvernementaux.

• • •

## REVENUS DE BIEN-ÊTRE SOCIAL ET LA MARGE DE PAUVRETÉ 2009

	Revenus de bien-être social	LICO (après taxes)	Différence entre les deux	Revenus de bien-être social avec % de Revenu minimum d'insertion (LICO)
Famille monoparentale avec un enfant	\$16,171	\$18,960	-\$2,789	85%
Famille avec deux enfants	\$19,775	\$29,455	-\$9,680	67%

Le revenu d'aide sociale n'offre pas à leurs bénéficiaires une vie exempte de pauvreté. Les enfants qui sont soit enfant unique ou d'une famille monoparentale ou qui vivent dans une famille biparentale avec un autre frère se retrouvent à vivre dans la pauvreté, de près de \$3,000 et \$10,000 respectivement. Le revenu d'aide sociale pour la famille couple est seulement deux tiers de ce qu'ils auraient besoin pour les amener au-dessus du seuil de pauvreté.

Source: Revenu d'aide sociale 2009: Bulletin- Conseil national de l'aide sociale.

# DÉMARRER

## TAUX DE DÉCROCHAGE

	2005/2006		2006/2007		2007/2008		2008/2009		2009/2010	
	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Anglophone	976	2.4	1,001	2.5	970	2.4	911	2.3	815	2.1
Francophone	419	2.5	388	2.4	395	2.5	284	1.9	254	1.7
Province	1,395	2.4	1,389	2.4	1,365	2.4	1,195	2.2	1,069	2.0

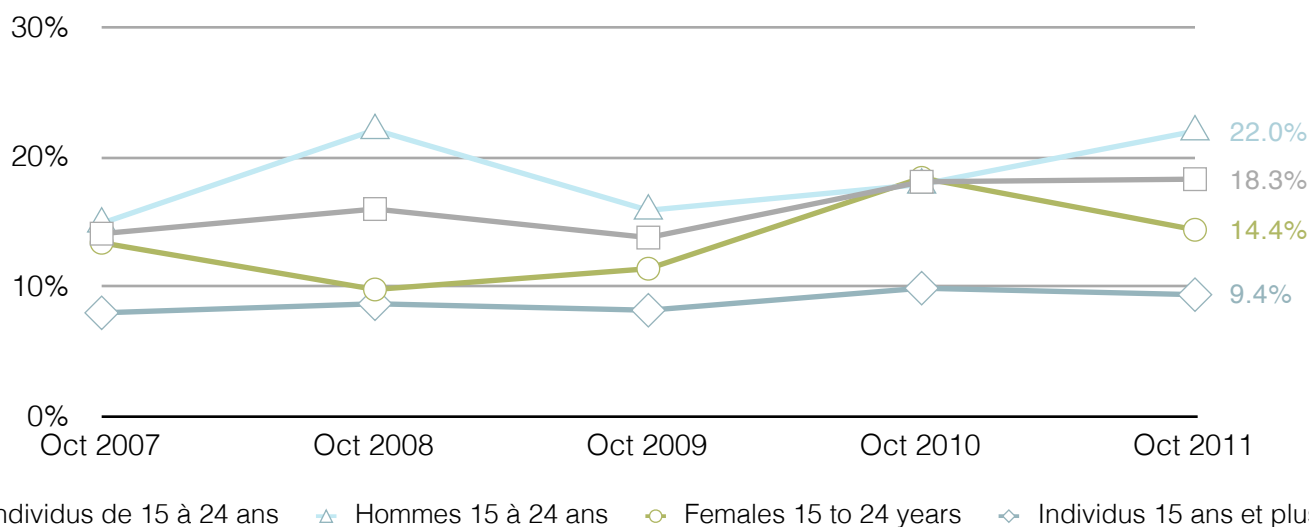
Pendant l'année scolaire 2009/2010, 1,069 élèves (7ième à la 12ième) ont décroché de l'école, ce qui représente un taux de 2.0%. Presque 6,500 étudiants ont décroché au Nouveau Brunswick les dernières 5 années scolaires. (2005/2007 à 2009/2010) (Les statistiques 2010/2011 ne sont pas disponibles) Dans les deux dernières années le taux de décrochage est plus élevé chez les anglophones que chez les francophones.

Le département de l'éducation définit le décrochage comme suit: "le taux de décrochage est basé seulement sur les étudiants qui étaient actif en le 30 septembre et absent le 30 septembre suivant."

Source: Statistiques de décrochage, 30 septembre 2009 au 30 septembre 2010. Ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance.

• • •

## DONNÉES DÉSAISONNALISÉES POUR TAUX DE CHÔMAGE



Les jeunes au N.-B. continue d'avoir un taux de chômage plus élevé que le restant de la population, 18.3% versus 9.4% en Octobre 2011. Le taux de chômage des jeunes hommes est de 22.0% soit 50% de plus que le groupe de jeunes femmes à 14.4%

Source : Enquête sur la population active – Statistiques Canada.

**MOYENNE DES FRAIS DE SCOLARITÉ UNIVERSITAIRE  
POUR LES ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN, 2011/2012**

Frais de scolarité	
Ontario	6,640
Nouveau Brunswick	5,853
Nouvelle Écosse	5,731
Alberta	5,662
Saskatchewan	5,601
Canada	5,366
l'île du Prince Édouard	5,258
Colombie Britannique	4,852
Manitoba	3,645
Québec	2,519
Terre-Neuve et Labrador	2,649

Les étudiants à temps plein au baccalauréat ont les frais de scolarité le deuxième plus élevé au pays soit de 5,853\$ ou 9.2%.

*Source : Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et collèges du Canada qui confèrent des grades (FSSUC), Statistiques Canada.*

# BIEN DÉMARRER

## LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- Le gouvernement du Canada a mis en place un plan d'action fédéral pour réduire et éradiquer la pauvreté, en consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les gouvernements et les organisations autochtones, des organisations non gouvernementales et les personnes vivant dans la pauvreté. Confirmé par le projet de loi C-233, loi visant à éliminer la pauvreté au Canada, ce plan permettra d'identifier les rôles principaux pour tous les niveaux de gouvernements et de reconnaître les façons particulières dont le Québec poursuit la politique sociale dans le contexte canadien.
- Une prestation pour enfants améliorée pour les familles à faible revenu à un maximum de \$5,400 par enfant (en 2011 dollars et indexé à l'inflation).
- Un système public d'éducation de la petite enfance de haute qualité et les services de garde d'enfants qui sont abordables et disponibles pour tous les enfants (0–12 ans).
- Rétablir et élargir la politique de l'éligibilité à l'assurance emploi.
- Augmenter les crédits d'impôts fédéraux du travail à 2,400\$ par année.
- Établir des cibles pour la réduction de la pauvreté avec des dates de tombée et des indicateurs pour les familles autochtones peu importe l'endroit où ils vivent. Cette stratégie devra être créée en collaboration avec les Premières Nations ainsi que les communautés autochtones urbaines.
- Le gouvernement fédéral doit travailler avec les provinces pour offrir un financement public adéquat pour l'éducation postsecondaire, y compris la disponibilité accrue des besoins de base de bourses pour les étudiants à faible et moyen revenu.

*Source: 2011 le rapport sur la pauvreté des enfants et des familles: 1989 – 2011, Campaign 2000.*

## PRIORITÉS DE LA PROVINCE: (GOUVERNEMENT, ENTREPRISES ET COMMUNAUTÉS)

- Offrir des subventions viables destinées aux programmes qui réduisent le taux de pauvreté afin d'accéder aux cibles telles qu'énoncées dans la loi de l'inclusion économique et social.
- Passer du salaire minimum au salaire vital (living wage).
- Aller de l'avant avec les réformes prévues pour le programme d'aide sociale.
- Éliminer les obstacles à la participation au marché du travail, ex:
  - Refaire les exemptions de salaire pour inclure un supplément de revenu du salaire.
  - Assurer que les subventions de garde pour les enfants sont suffisantes pour le vrai coût et suite à des mises à niveau planifiées provinciales au service de garde et d'apprentissage précoce.
  - Offrir une assurance de médicaments pour les travailleurs à faible revenu.

## LE LECTEUR

- Parlez avec vos représentants provinciaux afin de les convaincre de l'importance d'éliminer la pauvreté. Ces investissements d'argent et de temps auront des retombées économiques et sociales très importantes.
- Faites du bénévolat ou offrez un don à un organisme à but non-lucratif qui participe à la réduction de la pauvreté dans votre quartier. Voir notre banque données au ([www.nbinfo.ca](http://www.nbinfo.ca)) pour plus d'idées.

# RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ DES ENFANTS

Nouveau Brunswick • novembre 2011

Préparer par Kathryn Asher (chercheure) et Randy Hatfield (Directeur Exécutif) avec le Human Development Council, un conseil local de planification sociale qui coordonne et promeut le développement social dans la région métropolitaine de Saint John. Des copies de ce rapport sont disponibles au:

Human Development Council  
47 rue Charlotte, 3ième étage du City Market  
Boîte 6125, Poste A  
Saint John, Nouveau Brunswick E2L 4R6  
Tél: 506.634.1673  
Fax: 506.636.8543  
info@sjhdc.ca  
www.sjhdc.ca (sous la rubrique produits et services)

Crédit photo: Bojan Furst

Campagne 2000 est un réseau à travers le Canada de plus de 120 organismes qui se sont engagés à travailler ensemble pour mettre fin à la pauvreté des enfants au Canada.